



COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du samedi 17 mai 2014 de 10h00 à
13h00

Université Paris IV-Sorbonne
Amphithéâtre DESCARTES
1, rue Victor Cousin, PARIS, 5^e.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du PV de l'AG du 18 janvier 2014.
3. Point sur les actions (audience au MEN, congrès du SNES...).
4. La préparation à l'agrégation au CNED.
5. Point sur les concours.
6. La rentrée 2014.
7. Le calendrier 2014-2015.
8. Présentation du GRECLAT.
9. Communication de la CNARELA.
10. Les Journées d'octobre 2014 à Strasbourg (les 30 ans de la CNARELA) et 2015 à Bordeaux.
11. Questions diverses.

Associations présentes :

AGAP (Aix-Marseille), ARELAB (Besançon), ARELABOR (Bordeaux), ARELABretagne, ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARDELAC (Créteil), ARELAM (Montpellier), APLG (Nantes), ARELAN (Nice), PALLAS (Paris), AUSPEX (Reims), GELAHN (Rouen), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), CONNAISSANCE HELLÉNIQUE, THALASSA, ATHÉNA, APGLAV (Versailles).

Associations représentées :

ARELAD (Dijon), ARELAG (Grenoble), ARELALIM (Limoges), ARELAL (Lyon), ALPLA (Nancy-Metz), APCELA (Poitiers).

24 associations représentées sur 28.

Le quorum est atteint.

Sylvie Pédroaréna remercie tout d'abord le président de la Sorbonne, M. le Professeur Barthélémy Jobert, ainsi que M. Paul Demont, Professeur à l'Institut de Grec, notre intermédiaire, grâce auxquels nous pouvons nous réunir en ce lieu chaque année.

Sylvie Pédroaréna signale la présence de Sébastien Triquère, technicien audiovisuel, qui filme quelques moments de l'Assemblée générale afin de préparer un reportage sur le dynamisme des professeurs de langues anciennes et des ARELA pour la promotion et la défense de l'enseignement du grec et du latin.

1. Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 18 janvier 2014 à la Sorbonne.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

3. Point sur les actions.

Sylvie Pédroaréna tient à préciser que la nomination du nouveau ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a retardé les démarches.

Cependant, la motion votée lors de l'Assemblée générale du 18 janvier 2014 a été transmise au Ministère de l'Éducation nationale (MEN).

- La CNARELA accompagnée de l'APLAES (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur), de SEL (Sauvegarde des Enseignements Littéraires), de SLL (Sauver Les Lettres) ainsi que de deux organisateurs des Journées Découvrir l'Antiquité, a été reçue au MEN le 10 février 2014 par Madame Agathe Cagé, conseillère technique chargée du second degré au cabinet du Ministre, Madame Isabelle Robin, chef du bureau des lycées d'enseignement général et technologique et Monsieur Nicolas Feld-Grooten, chef du bureau des collèges.

Les représentants du MEN ont rappelé que Vincent Peillon était très attaché à l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA).

Lors de l'audience, il a été question de la nomenclature des postes (Lettres classiques ou Lettres modernes) : pour nous, il est indispensable en effet qu'ils soient distincts. La conseillère du Ministre n'était pas au courant et n'a donc apporté aucune réponse sur ce sujet.

Concernant l'enseignement du latin et du grec au collège et au lycée, elle précise que les textes officiels sont toujours appliqués. Un démenti lui a immédiatement été apporté, exemples à l'appui.

La question du grec au collège a été abordée, en particulier dans les liens avec les autres disciplines enseignées.

Les réseaux ont été remis en avant mais un exemple dans l'académie de Grenoble présenté lors de l'audience a montré les limites et les effets néfastes de ces regroupements.

Madame Cagé a conseillé aux associations présentes de demander une audience au Président du Conseil Supérieur des Programmes (CSP), Monsieur Alain Boissinot.

Les nouveaux programmes devraient être mis en place à la rentrée 2015.

- Pascale Peyronnet, secrétaire de la CNARELA, a représenté la CNARELA au Congrès du SNES le mercredi 2 avril 2014 à Marseille lors de la séance plénière qui portait sur le thème «Du collège au lycée, un tremplin vers la réussite».

À l'issue des débats, il a été retenu que l'enseignement des langues anciennes devait être assuré par des professeurs de Lettres classiques titulaires et que cet enseignement devait être dispensé à tous les élèves qui en font la demande.

Le texte adopté lors du Congrès précise aussi que la poursuite de l'étude des LCA de la Troisième au lycée doit être favorisée.

Le SNES souhaite que le CAPES de Lettres classiques et le CAPES de Lettres modernes soient rétablis.

Sylvie Pédroaréna soulève le problème du manque de candidats au CAPES de Lettres classiques.

- Dans le cadre de la préparation de rentrée, une lettre ouverte a été adressée le 12 mai 2014 à Benoît Hamon, nouveau ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (Annexe I)

Elle sera diffusée sur le site internet de la CNARELA.

- Les ARELA de Strasbourg, Bordeaux, Créteil, Aix-Marseille, Toulouse et l'ARELABretagne ont demandé des audiences auprès de leur Rectorat.

L'ARELABretagne a interpellé le Recteur de l'académie de Rennes au sujet de la LV2 expérimentée cette année en classe de 5^{ème}.

Dans l'académie de Toulouse, une lettre de cadrage a été obtenue et sera adressée à tous les chefs d'établissement, pour expliquer que le latin n'est pas en concurrence avec les autres langues.

Dans l'académie de Clermont, les effectifs de latinistes en 5^{ème} ont légèrement baissé lors de la mise en place de la LV2, puis ont remonté.

L'ARELACLER propose à l'attention des parents un document qui présente les horaires de latin et de la LV2 sous la forme d'une grille. Les élèves n'ont plus qu'une heure de permanence dans leur emploi du temps, mais le nombre d'heures de cours n'est pas beaucoup plus élevé qu'en 6^{ème}.

Emmanuelle Lachaume (ARELACLER) explique que les élèves de 5^{ème} voient vite l'intérêt d'apprendre le latin et une LV2 en travaillant sur les racines latines.

Sylvie Pédroaréna rappelle que chaque établissement est autonome et que la LV2 en 5^{ème} n'a été créée qu'à titre expérimental dans certaines académies.

Cependant, il faut que les enseignants restent vigilants et réagissent dès qu'ils perdent des élèves.

4. La préparation à l'agrégation au CNED.

À la suite de rumeurs contradictoires sur la suppression de la préparation du CNED aux agrégations internes et externes de Lettres Classiques, la CNARELA, l'APLAES et l'APFLA-CPL (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes des Classes Préparatoires Littéraires) ont multiplié les démarches.

Véronique Cirefice (APFLA-CPL) a adressé un courrier au directeur du CNED et à l'Inspection générale.

Pascale Peyronnet a fait publier un message sur les listes de diffusion Agregwebletters et Musagora afin de recenser les enseignants intéressés par la formation du CNED. Sylvie Pédroaréna a reçu 15 réponses environ.

Nous avons reçu après l'Assemblée générale un courrier daté du 28 mai 2014 et envoyé par le Directeur général du CNED, M. Serge Bergamelli, confirmant le maintien de la formation pour l'année 2014-2015. (Annexe II)

Hélène Frangoulis, chargée des relations avec l'Université au bureau de la CNARELA, explique que les professeurs à l'Université ne sont pas en mesure de donner à la fin du mois de juin un cours sur auteur.

La solution serait peut-être de mettre en ligne les cours sur auteur sur le site internet du CNED pendant l'année de préparation.

Agnès Joste (GELAHN) signale que dans le compte rendu de la Cour des comptes, le CNED est attaqué en raison de son coût exorbitant et de sa formation obsolète.

Il existe d'autres formations mises en place dans certaines académies : à l'Université de Clermont, préparation uniquement pour l'oral ; à Toulouse, formation à l'ESPE, pouvant être complétée par une inscription (sans frais) à l'Université, donnant droit à tous les cours de l'agrégation externe (les corrections sont envoyées par correspondance et les cours sont envoyés ou publiés sur une plateforme numérique) ; une préparation doit être proposée à l'Université de Montpellier.

La CNARELA tient à préciser qu'elle demande instamment le maintien de ce service public et incite les enseignants à s'inscrire à la formation proposée par le CNED dès son ouverture.

5. Point sur les concours.

a) Le CAPES :

- Le CAPES exceptionnel :

Hélène Frangoulis rappelle les modalités du CAPES exceptionnel : les écrits se sont déroulés en juin 2013 et les oraux sont prévus en juin/juillet 2014 à Paris.

Le report de stage pour présenter l'agrégation est désormais possible.

Les lauréats du CAPES effectueront un service de 18 heures à la rentrée 2014 dans l'académie d'inscription au concours.

- Le CAPES rénové (session 2014) :

Pour le CAPES rénové de 2014, les étudiants ont passé les écrits en avril et les oraux se dérouleront en juin/juillet à Tours.

Les lauréats effectueront un service de 8 à 10 heures à la rentrée 2014.

Les étudiants actuellement inscrits en Master 1 feront leur stage dans leur académie d'inscription, alors que ceux qui sont déjà titulaires d'un M2 participeront au mouvement inter-académique.

Quant au sujet de l'épreuve écrite de latin-grec, les inquiétudes suscitées par la lecture des sujets zéro n'ont pas été atténuées après les épreuves d'avril 2014.

Le sujet comportait en effet une version grecque (Platon, 19 lignes «norme Budé»), une version latine (Quintilien, 23 lignes «norme Budé»), et une question de didactique. Comment les candidats pourraient-ils mener à bien ce travail dans le temps imparti (6 heures) ?

De plus, non seulement la question de didactique semble difficile à traiter de façon satisfaisante, mais elle considère le grec comme un simple complément du latin.

Un débat s'instaure et aboutit aux propositions suivantes :

- Adopter une position commune, notamment avec l'APLAES.
- Envisager deux possibilités pour l'épreuve écrite : deux versions (une version latine, une version grecque) ou bien une version dans une langue et une question de didactique dans l'autre.
- Élaborer une méthodologie de l'épreuve.
- Faire le bilan de ce qui est proposé dans chaque académie pour la formation.

b) **L'AGRÉGATION** :

Il est maintenant question d'une réforme des agrégations. Même si nous n'avons pour le moment aucune information, il faut rester vigilant sur le sujet.

Catherine Dareys (ARTELA) s'inquiète de la pression exercée sur les professeurs de Lettres modernes pour enseigner le latin. La question se pose de la vérification de leurs compétences. On peut également se demander dans quelle mesure on confiera l'enseignement du latin aux titulaires d'un CAPES Lettres modernes avec l'option «latin pour Lettres modernes». Nous devons continuer à réfléchir à ces questions.

6. **La rentrée 2014.**

a) **La VS (Ventilation de Service)** :

Des enseignants de lettres classiques ont constaté ces dernières années dans leur VS un complément de service en Lettres modernes.

La CNARELA conseille aux enseignants d'être vigilants à chaque rentrée, de signer leur VS pour indiquer qu'ils en ont pris connaissance et de rédiger une lettre de contestation adressée au Rectorat si un complément de service en Lettres modernes est mentionné.

La CNARELA va diffuser aux ARELA à la rentrée 2014 un courrier type de contestation. Dans ce courrier, l'enseignant aura précisé que la CNARELA a été informée de sa situation.

Karine Juillien (ARDELAC) incite les enseignants à vérifier leur service dans le TRMD (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline) lors de la parution de la DGH et d'adresser aussitôt un courrier au Rectorat au moment de la répartition des services lors du CA de janvier/février.

b) **Ouverture des groupes de latin et de grec ancien** :

Pour obtenir la création ou le maintien d'un groupe de latin ou de grec ancien, la CNARELA conseille aux enseignants d'adresser un courrier au Rectorat et aux IPR de Lettres puis d'avertir les parents d'élèves ainsi que la presse locale.

Si aucune solution n'est trouvée, il convient ensuite d'adresser une copie des courriers à la CNARELA qui pourra transmettre au MEN.

Sylvie Pédroaréna rapporte l'expérience des enseignants qui ont proposé dans le cadre de l'accompagnement éducatif un atelier de grec ancien, qui a favorisé l'ouverture de l'option en 3^{ème}.

Dans chaque courrier, il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur la Lettre ouverte adressée à Benoît Hamon.

La CNARELA rappelle aux enseignants qu'il faut tisser des liens entre le collège et le lycée, ainsi qu'entre le lycée et l'Université.

7. Le calendrier 2014-2015.

AG d'octobre : mardi 21 octobre 2014 à Strasbourg (le matin).

AG de janvier : samedi 17 janvier 2015 à Paris.

AG de mai : samedi 30 mai 2015 à Paris.

Semaine des langues anciennes : du 16 au 22 mars 2015.

Pendant la Semaine des langues anciennes, l'ARELAN proposera une manifestation sur le thème de Dionysos avec deux matinées à l'opéra de Nice et des visites animées par des musiciens et des comédiens à la villa Kérylos.

Sylvie Pédroaréna engage l'ARELAN à diffuser largement l'annonce de cette manifestation et propose que la CNARELA s'en fasse l'écho.

8. Présentation du GRECLAT.

Sylvie Pédroaréna annonce la création du GRECLAT (Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Cultures et Langues de l'Antiquité).

Sylvie Pédroaréna, François Martin, Marie-Pierre Noël (APLAES), Isabelle Cogitore (APLAES) et Dominique Augé (ARELAG) font partie de ce groupe de réflexion.

D'autres personnes y seront associées ponctuellement.

Le GRECLAT se réunit 3 fois par an (une fois par trimestre).

Ce groupe de réflexion a été créé après l'entrevue du 20 février 2013 à l'Inspection générale.

Le GRECLAT doit rédiger un manifeste qui apporte des propositions communes face aux institutions. Ce texte sera ensuite validé par les bureaux et les Assemblées générales des deux associations.

Il souhaite élaborer des outils communs pour mettre en valeur le dynamisme des professeurs de Lettres classiques, par exemple, la publication de brochures autour d'un thème qui mettra en évidence les liens étroits qui unissent le français, le latin et le grec.

Les thèmes abordés seront en rapport avec les programmes du secondaire.

Une audience est prévue avec les nouveaux Inspecteurs généraux de Lettres classiques, Mme Lepetit et M. Poli.

Jean-Luc VIX (ARELAS) se réjouit de la création de ce groupe de réflexion et de ce travail commun.

Sylvie Pédroaréna souhaite que les ARELA contactent systématiquement le secrétaire de l'APLAES de leur académie pour le tenir informé de leurs manifestations et envisager des démarches communes, comme c'est déjà le cas dans certaines académies.

9. Communication de la CNARELA.

- Au sujet des notes prises par les représentants des ARELA lors des Assemblées générales, Sylvie Pédroaréna rappelle que seul le compte rendu validé par les membres du bureau de la CNARELA fait foi et qu'il est toujours envoyé aux ARELA puis publié sur le site internet.

- Sylvie Pédroaréna insiste sur la nécessité de faire connaître à tous les membres des ARELA toutes les informations envoyées par la CNARELA.

Afin d'assurer une réception optimale des informations aux membres du bureau de la CNARELA et aux représentants des ARELA, il faut veiller à modifier les adresses en se fiant au dernier courriel de Sylvie Pédroaréna.

- Lionel Sanchez, chargé de la communication au bureau de la CNARELA, rappelle la création d'une page Facebook (<https://www.facebook.com/cnarela?fref=ts>) qui est mise à jour régulièrement. La communication circule ainsi plus vite et touche plus de monde. 163 personnes ont déjà «aimé» cette page depuis sa création en janvier 2014.

- Sylvie Pédroaréna incite les ARELA à créer leur propre page Facebook. L'AGAP, l'ARELAG et ARELABOR en ont déjà une.

AGAP ☞ <https://www.facebook.com/agap.cnarela>

ARELAG ☞ <https://www.facebook.com/pages/Arelag/632629150110017?fref=ts>

ARELABOR ☞ <https://www.facebook.com/arela.bor>

➤ **ARELA, n'hésitez pas à diffuser vos actualités et vos coups de cœur !**

- Sylvie Pédroaréna rappelle que les autocollants, cartes postales et affiches pour la promotion des langues anciennes, que nous devons à THALASSA, sont toujours téléchargeables sur le site internet (<http://www.cnarela.fr>).

- Hélène Gallois (AUSPEX) signale une application, «La fabrique romaine» et un compte Twitter Auguste qui ont été créés à l'occasion de l'exposition Moi, Auguste, empereur de Rome au Grand Palais à Paris.

- Les co-présidents de l'ARELABOR Yannick Cariou et Sébastien Rajah ont représenté la CNARELA au 7^{ème} Forum des Enseignants Innovants qui s'est tenu à Bordeaux le 16 et 17 mai 2014.

- Des adhérents de l'AGAP participeront au festival Arelate (Journées romaines d'Arles) le mercredi 27 août 2014 pour animer un atelier «langues anciennes».

Pour connaître ce festival, vous pouvez consulter le site :

<http://festival-arelate.com/site/>

- Sylvie Pédroaréna rappelle qu'il ne faut pas hésiter à faire venir les médias à toutes les manifestations organisées (remises des prix des rallyes, olympiades, conférences, etc.) pour assurer la promotion des langues anciennes.

10. Les Journées d'octobre 2014 à Strasbourg (les 30 ans de la CNARELA) et 2015 à Bordeaux.

a) Les Journées d'octobre 2014 à Strasbourg et les 30 ans de la CNARELA :

Jean-Luc Vix (ARELAS) annonce le programme des prochaines Journées d'octobre qui se dérouleront à Strasbourg du lundi 20 au mercredi 22 octobre 2014.

Le thème retenu est L'humanisme.

Le programme définitif et les conditions d'inscriptions seront diffusés dès que possible, vraisemblablement fin juin.

Comme les Journées se dérouleront pendant une session parlementaire, les personnes intéressées doivent trouver un hébergement le plus tôt possible ou contacter Jean-Luc Vix (jean-luc.vix@wanadoo.fr), **président de l'ARELAS, qui peut leur proposer une formule avantageuse d'hébergement.**

Les 30 ans de la CNARELA :

Sébastien Triquère, technicien audiovisuel, est chargé de faire un montage des différentes images données par les ARELA et EUROCLASSICA.

Ce reportage sera diffusé lors de l'Assemblée générale de la CNARELA le mardi 21 octobre 2014 pour montrer le dynamisme sans faille des ARELA.

Les images fixes et mobiles doivent être envoyées pour le 30 juin 2014 à Lionel Sanchez (18, avenue du Cap Béart (Appt 8) 66 100 Perpignan).

lionelsanchez@free.fr

Sylvie Pédroaréna souhaiterait aussi collecter auprès des ARELA des sujets de concours en format Word ne comportant que des images libres de droits ainsi que des travaux **d'élèves et des photos des remises des prix.**

b) Les Journées d'octobre 2015 à Bordeaux :

Marie-Hélène Menaut (ARELABOR) annonce le thème retenu pour les Journées d'octobre 2015 : Relectures et réécritures de l'Antiquité en littérature, architecture et histoire des arts.

Plusieurs thèmes seront abordés : les textes antiques de Vitruve interprétés à la Renaissance ; la philosophie médiévale ; une relecture de la tragédie antique à travers Shakespeare ; les figures antiques chez Cervantès et le latin oralisé avec, entre autres, la présentation de la BD Le Glaive de Burdigala dont les bulles ont été oralisées par une équipe de l'Université de Pau.

Une visite de Bordeaux est prévue en relation avec le thème des Journées ainsi qu'une visite de l'Institut AUSONIUS, et du musée d'Aquitaine et des Beaux-Arts.

Sylvie Pédroaréna remercie très chaleureusement toutes les ARELA qui organisent avec ferveur les Journées d'octobre et lance un appel à candidature auprès des ARELA pour l'organisation des Journées 2016 et 2017.

L'ARELABretagne pourrait envisager de préparer les Journées 2016 qui se dérouleraient à Quimper pour faciliter les visites archéologiques.

Les noms des associations de Nantes et de Créteil sont avancés pour une date ultérieure.

11. Questions diverses.

- Sylvie Pédroaréna a pris connaissance sur la liste de diffusion Musagora des inquiétudes des enseignants au sujet des conditions de l'oral de latin au baccalauréat.

La CNARELA incite les ARELA à demander aux IPR de Lettres d'élaborer une charte qui serait nationale. La CNARELA souhaite que les descriptifs des textes soient envoyés à l'avance aux collègues qui font passer les oraux, comme c'est déjà le cas dans plusieurs académies.

Il faut penser en particulier aux jeunes collègues qui sont convoqués au dernier moment.

- René Kauffman, administrateur du site www.anticopedie.fr, cherche encore des lieux pour présenter l'exposition sur les technologies de la Grèce antique, présentée au cours de l'AG de janvier 2014.

Il ne faut pas hésiter à se manifester auprès de lui.

- Les récentes publications des ARELA :

- ❖ L'ARELABOR (Anna Borrás, Marie-Hélène Menaut, Germain Teilletche) a réalisé une BD en latin-français destinée aux collégiens, *Burdigalensis gladius, Le Glaive de Burdigala* (au prix de 8.50 euros).

Vous pouvez commander la BD sur le site de la maison d'édition :

<http://www.dadoclem.fr>

- ❖ À l'occasion du bimillénaire de Toulouse, l'ARTELA édite une version rénovée d'une de ses publications, *Tolosa. Toulouse Gallo-Romaine* (1987).

Vous pouvez commander cet ouvrage au prix de 8 euros auprès de la trésorière, Louise Monti, 52 rue Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse.

Catherine Dareys annonce qu'un recueil de textes antiques sur Toulouse sera publié d'ici la fin de l'année 2014.

La séance est levée à 13H.

Rappel du calendrier 2014

Les 20, 21 et 22 octobre 2014 : Journées d'octobre à Strasbourg.

Le mardi 21 octobre 9H-12H : AG de la CNARELA au Centre Culturel Saint-Thomas.

Annexe 1



Sylvie Pédroaréna
Présidente de la CNARELA

Monsieur le Ministre de l'Éducation
nationale
Monsieur Benoît Hamon
110, rue de Grenelle
75357 PARIS

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous prenez des mesures pour améliorer la situation dans l'Éducation nationale, la CNARELA, (www.cnarela.fr), coordination regroupant 28 associations régionales de défense et de promotion des Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), vous adresse un appel solennel. Nos associations, qui rassemblent des professeurs des enseignements du secondaire et du supérieur, sont très préoccupées par l'évolution de tout le cursus des lettres classiques.

La préparation de la rentrée 2014 s'achève et de graves sujets d'inquiétude s'imposent à nous :

- à l'entrée en 5^e, niveau où se choisit l'option facultative permettant d'étudier le latin, faute de moyens horaires, les établissements n'ouvrent pas le nombre de divisions nécessaires pour accueillir tous les élèves qui se sont inscrits en fin de 6^e;
- à l'entrée en seconde, de nombreux élèves qui veulent poursuivre l'étude du latin ou du grec en sont empêchés pour diverses causes : sectorisation des options, non prise en compte des vœux d'option par le logiciel AFFELNET, seuils d'ouverture de section fixés arbitrairement par les rectorats ;
- des informations contradictoires circulent concernant la fermeture de la préparation à l'agrégation interne et externe de lettres classiques au CNED. Ces incertitudes dissuadent les collègues désireux de s'inscrire.

Comment espérer trouver des professeurs si l'on décourage les élèves qui souhaitent découvrir ces disciplines, asséchant ainsi le vivier ? Comment espérer maintenir l'intérêt des élèves si l'on empêche les enseignants de progresser ?

Nous vous demandons donc instamment de prendre au plus tôt toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce saccage méthodique de disciplines dont l'apport est fondamental dans la formation de l'individu et du citoyen et nous tenons à votre disposition pour toute rencontre si vous souhaitez dialoguer avec la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes.

Espérant que vous accueillerez favorablement notre requête, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Sylvie Pédroaréna,

présidente de la CNARELA

Cette lettre ouverte sera largement diffusée et publiée sur notre site.

Annexe 2
(Voir pj.)



Le Directeur général

Madame Véronique Cirefice, APFLA-CPL
Madame Marie-Pierre Noel, APLAES
Madame Sylvie Pédroarena, CNARELA
Monsieur Romain Vignest, APL

Chasseneuil-du-Poitou, le 28 mai 2014
Objet : votre courrier du 13 mars dernier

Mesdames, Monsieur,

Les candidats qui se présentent à l'agrégation interne ou externe peuvent trouver au CNED depuis de longues années, des préparations aux concours accessibles et ouvertes à tous, sans sélection préalable. Je vous sais gré de l'attachement que vous manifestez à ces préparations, en particulier la préparation aux agrégations de Lettres Classiques. Nous tenons à vous assurer ainsi que l'a indiqué Monsieur Mbaye, directeur des formations et services du CNED, à Madame Cirefice lors de leur entretien téléphonique du 3 avril 2014, que ces préparations figurent bien au catalogue du CNED pour l'année 2014-2015.

Je serais heureux que les candidats souhaitant préparer ces concours difficiles soient encore plus nombreux cette année à choisir le CNED. Je sais pouvoir compter sur les associations que vous représentez, pour valoriser et soutenir notre action et vous en remercie.

Veuillez agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée